



## AVIS D'INFORMATION D'UNE CONSULTATION D'ENTREPRISES

Le Service d'Etat de l'Aviation Civile des îles Wallis et Futuna, représenté par son Directeur, informe les professionnels qu'il procède à une consultation d'entreprises patentées sur le territoire des îles de Wallis et Futuna pour une mise en concurrence ayant pour objet :

### Entretien des espaces verts du SEAC WF zones publiques et zones résidentielles

#### RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) peut être transmis sur simple demande par voie électronique ou par retrait direct dans les locaux du SEAC WF.

La personne à contacter est :

Monsieur le chef de la subdivision infrastructures du SEAC-WF  
Patrice ALBERGHINI - Tél. : +681 72 12 05  
Courriel : [seac-wf.infra@mail.wf](mailto:seac-wf.infra@mail.wf)

En son absence,

Monsieur le chef de la subdivision administrative du SEAC-WF  
Gilles RECEVEUR - Tél. : +681 72 12 06  
Courriel : [seac-wf.adm@mail.wf](mailto:seac-wf.adm@mail.wf)

#### CONSULTATION

La consultation porte sur trois lots :

- Lot 1 Zones publiques de l'aéroport d'Hihifo
- Lot 2 Zone résidentielle Lotissement Aviation Civile Hihifo
- Lot 3 Zone Résidentielle Villa AFALA

#### REMISE DES OFFRES

L'offre de prix du candidat sera remise sous plis cacheté au secrétariat du SEAC WF :

**Service d'Etat de l'Aviation civile des îles Wallis et Futuna**  
**Aérodrome de Wallis Hihifo**  
**BP 1 – MATA'UTU**  
**98600 – UVEA – WALLIS ET FUTUNA**

avant le **vendredi 15 juin 2018 à 12 heures 00** dernier délai et il leur sera délivré un récépissé de dépôt.

#### DELAI DE VALIDITE DES OFFRES DE PRIX

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

La personne publique se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.